Le uhlan

Autor(en): **Croisier, L.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **8 (1870)**

Heft 41

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-180945

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

» Rhodes-Extérieures, est considéré comme faisant » partie de ce dernier Etat. »

Tout en faisant cette concession au passé, les Chambres fédérales ont voulu cependant poser les bases d'un état de choses plus normal, en prenant la décision suivante :

« Si cependant, tôt ou tard, les couvents de Wonnenstein et de Grimmenstein venaient à cesser » d'exister, le territoire actuellement maintenu dans » la souveraineté des Rhodes-Intérieures, passerait » dans celle des Rhodes-Extérieures.

» Aucun autre ordre religieux ne peut être introduit dans les dits couvents, ni le nombre actuel » des religieuses être augmenté sans l'autorisation » du gouvernement d'Appenzell Rhodes-Extérieures. »

S. C.

Le uhlan.

Voici le uhlan qui s'avance,
Coureur à l'œil audacieux,
Battant tous les chemins de France
Avec un soin minutieux.

Dès l'aube au soir il est en selle ;
Dur percepteur et bon soldat,
Il tient la lance et l'escarcelle
Acceptant l'or et le combat.

Il va, piqueur inexorable,
D'un roi pieux et triomphant,
Jusqu'au seuil le plus misérable
Demander le pain de l'enfant !

Il court de la ville au village,
A franc étrier, sans façon,
Taxant d'après le paysage
Ce qu'un lieu doit pour sa rançon.

Il arrive, ordonne, interroge,
Parcourt son crasseux calepin,
Et dit en regardant l'horloge :
Mon régiment viendra demain.

Le maire que la peur obsède
Est invité ni moins ni plus
A livrer tout ce qu'il possède
Et quelque chose par dessus.

Quand le uhlan, — de la bourgade
A palpé les derniers écus,
Il part annoncer sa brigade
A d'autres malheureux vaincus !

Thermes de Lessus, octobre 1870.

L. Croisier.

Quelques particularités de la vie de Henri de Rochefort (*)

membre du gouvernement provisoire de la république française.

Le comte Henri de Rochefort-Luçay est né à Paris en 1832. Mis en nourrice, il y mena une conduite exemplaire ; aucun de ses actes ne permit de soupçonner qu'il serait un jour un des tirailleurs les plus avancés de l'opposition. Il fut au contraire le modèle des nourrissons et supporta le despotisme de la bouillie avec une grande soumission.

Son enfance fut timide et n'offre rien de particulier.

Enfin l'heure du collége sonna et le futur auteur de la *Lanterne* s'assit sur les bancs du collége St-Louis où M. Duruy venait d'entrer comme professeur d'histoire. Nous passerons sur ses premières études ; nous signalerons seulement son aptitude au travail et son énorme mémoire, qui est encore presque aussi étonnante qu'elle l'était à cette époque.

Rochefort retient les vers d'une façon qui frise le prodige. Il lui suffit d'entendre une fois la pièce de vers la plus longue pour que, si ces vers l'ont frappé, il ne les oublie de la vie. Il sait, par exemple, toutes les œuvres rimées de Victor Hugo.

Quand la révolution de 1848 arriva, Rochefort ne tarda pas à se mettre à la tête de l'insurrection. Dès son jeune âge il fut républicain ; le mâle caractère de son excellente mère s'est reproduit en lui. Mme Rochefort avait depuis longtemps appris à détester dans sa propre famille les abus de la légitimité et de la bigoterie.

Rochefort quitta le collége en 1850 et passa son baccalauréat dans la même année. Bondé de latin, indigestionné de grec, bachelier, il ne lui restait plus qu'à choisir un état. Son père voulut en faire un médecin, et l'envoya prendre ses inscriptions à l'école de médecine. Mais doué d'une sensibilité nerveuse excessive, Rochefort ne tarda pas à reconnaître que le médecin n'était pas absolument la profession de ses rêves. Au premier bras qu'il avait vu couper, il s'était majestueusement évanoui sur le patient, qui avait été obligé de lui faire respirer des sels.

Convaincu qu'à chaque opération il en serait de même, moins la politesse de ses opérés, ceux-ci n'étant pas toujours disposés à soigner leurs médecins, il prit le parti de passer le temps qu'il devait consacrer à l'hôpital à faire des pièces de théâtre.

Vers la fin de 1850 un revers de fortune survenu dans sa famille, l'obligea, à sa grande satisfaction, de quitter brusquement l'étude de la médecine. Il se trouva même tout à coup être le seul appui des siens et dut chercher à son tour à faire vivre ceux qui l'avaient fait vivre jusqu'ici. Il se demanda d'abord ce qu'il savait, et tout bien pesé, il s'aperçut qu'il ne savait que le latin. Il se mit à donner des leçons qui lui rapportaient en moyenne 40 fr. par mois ; juste ce qu'il fallait pour mourir de faim. Après de nombreuses demandes il parvint à se placer comme auxiliaire au bureau des brevets, avec un appointement de 100 fr. par mois.

Ce fut avec ces modestes recettes que la famille devait équilibrer son budget. Rochefort se promenait des semaines entières sans le sou dans sa poche ; le dimanche il allait avec son camarade de bureau prendre une demi-tasse — à deux — au Café des Variétés, où ils jouaient au domino à qui emporterait le morceau de sucre restant.

Cinq ans s'écoulèrent ainsi pendant lesquels Rochefort ne cessa, dans ses loisirs, de travailler pour le théâtre et d'aspirer secrètement aux honneurs de la scène. — Ce fut en 1856 que, pour la première fois, son nom fut livré au public. Il parut accolé à celui de Commerson, rédacteur en chef du *Tintamarre;* sur l'affiche du théâtre des Folies Dramatiques, laquelle les dénonçait tous deux comme auteurs d'*Un Monsieur bien mis,* vaudeville en un acte ! Le vaudeville fut joué et qui pis est eut un certain succès. Les droits d'auteur de Rochefort s'élevèrent à fr. 123.

Mais en même temps qu'il produisait au théâtre son premier enfant, un autre lui naissait dans un coin de Versaille, sa fille, sa seule et sérieuse adoration en ce monde et pour laquelle il est prêt à se faire hacher.

C'est quand il parle d'elle, que lui, d'ordinaire si gai, ne rit plus et devient pensif. C'est que, pour l'élever, il a accompli des prodiges ! et que le plus rude de sa mission a été ces jours-là !

Nous avons dit que ses modestes appointements suffisaient à peine à faire vivre sa famille, et pourtant il lui fallait de l'argent pour sa fille. Il commença par se rogner ses demi-tasses, il se rogna tout. Il parvint ainsi à disposer chaque mois d'une petite somme destinée à payer les frais de nourrice. C'était à Choisy-le-Roy qu'il l'avait placée ; à force de chercher, il avait trouvé là une femme

(*) Nous empruntons ces détails à un petit ouvrage très spirituellement écrit, la *Biographie de Henri Rochefort,* par « un ami de dix ans. »